



S.1781.12.8

le huit decembre mil sept cens quatre vingt un est decede
 et le lendemain fut inhumé dans le cimetiere de
 cette paroisse avec les cérémonies ordinaires françois
marie Lambin fils legitime de pierre andré et de marie
 jacqueline Lemoine , en présence de pierre andré
 son pere qui ayant ayant declare ne savoir
 écrire a mis la marque ordinaire , et de pierre
 joseph lambin son frere qui ayant declare savoir
 écrire a signé cet acte avec moi, de cet
 interpellés.

marque de + pierre andré lambin
 pierre joseph lambin

j B. nicolle
 ptre vicaire
 de Wizernes